

Procès-verbal de l'Assemblée de l'Association Jurassienne des Communes du mercredi 15 juin 2016 à 19 h.00 au Café de la Poste à Glovelier

Présences des 43 communes représentées, à savoir :

Alle, La Baroche, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boécourt, Les Bois, Boncourt, Les Breuleux, Bure, Châtillon, Clos du Doubs, Coeuve, Corban, Cornol, Courchapoix, Courchavon, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Courtedoux, Courtételle, Dampheux, Delémont, Les Enfers, Fahy, Fontenais, Les Genevez, Fahy, Haute-Ajoie, Haute-Sorne, Lajoux, Lugnez, Mettembert, Montfaucon, Le Noirmont, Porrentruy, Rebeuvelier, Rocourt, Rossemaison, Saignelégier, Soyhières, Val-Terbi, Vendlincourt

Invités :
- M. le Ministre, Ch. Juillard et M. le délégué aux communes, Raphaël Schneider
- MM. les intervenants : R. Fehlmann, Claude Hêche, Gérard Meyer, Jacques Gygax
- Association des fonctionnaires communaux
- AMDD, AMFM, SIDP
- Mmes et MM. les représentant(e)s de la presse

Excuses des 14 communes, à savoir :

Le Bémont, Bonfol, Bourrignon, La Chaux-des-Breuleux, Develier, Ederswiler, Mervelier, Movelier, Muriaux, Pleigne, St-Brais, Saulcy, Soubey, Vellerat

Ordre du jour

1. Information

- Séminaire ASPAN valorisation des centres de communes
- Séance d'information dans le domaine des déchets

2. Procès-verbal du 2 mars 2016

3. Evaluation des fonctions du personnel des communes

- Adopter le répertoire de fonctions R. Fehlmann
- Valider le guide à l'usage des communes R. Fehlmann

4. Soutien financier au Projet de la Patinoire de Porrentruy

- Présentation du projet Claude Hêche et Gérard Meyer
- **Décider d'allouer un crédit de Frs 200'000.-,**
à prélever sur le compte du Fonds régional

5. Soutien financier au Projet Théâtre du Jura

- Présentation du projet Jacques Gygax
- **Décider d'allouer un crédit de Frs 200'000.-,**
à prélever sur le compte du Fonds régional

6. Divers

Monsieur le Président, Joël Vallat, souhaite la bienvenue aux représentants des communes à la deuxième assemblée AJC de l'année et remercie également les invités pour leur participation, notamment M. le Ministre Charles Juillard, le délégué aux communes, les orateurs de la soirée et les représentants de la presse.

L'invitation ayant été envoyée dans les délais, les délibérations sont donc conformes et valables. Joël Vallat émet le souhait d'avoir une assemblée constructive, avec un seul objectif : défendre les intérêts généraux pour le bien des 3 régions, respectivement du Canton. L'ordre du jour n'est pas très volumineux mais les décisions qui seront prises seront conséquentes pour l'avenir de projets importants pour l'ensemble du Canton.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Une information concernant la Fédération romande des consommateurs : sur les tables sont des déposés des flyers présentant l'activité de conseil en budget de la FRC Fédération romande des consommateurs dans le but d'informer le plus largement possible les personnes pouvant bénéficier de ce service à un prix modique. Ces flyers ont été envoyés aux communes et grâce à cela, certaines personnes ont pu avoir accès à ce service par le biais des secrétariats communaux, raison pour laquelle, il est proposé d'en laisser régulièrement à disposition des citoyens.

Il s'agit de nommer deux scrutateurs : Raymond Jecker et Gérard Métille

Ordre du jour

1. Information

Séminaire ASPAN valorisation des centres de communes

VLP – ASPAN, en quelques mots : L'association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN est une plate-forme d'information et de conseil destinée aux cantons, aux villes, aux communes et aux professionnels privés pour toutes les questions en lien avec l'aménagement du territoire et l'environnement.

Tous les cantons ainsi que la moitié des communes suisses sont membres de VLP-ASPAN, de même que de nombreuses entreprises, associations ou fédérations, des professionnels de l'aménagement du territoire et des transports, des architectes ou encore des juristes.

Les communes jurassiennes sont toutes membres de l'ASPAN : cotisations payées par l'AJC. Les conseils donnés aux membres ne sont en principe pas facturés

VLP-ASPAN se compose de sections dont ASPAN-SO et d'organisations affiliées.

Hubert Jaquier, chef urbaniste de Delémont représente le Canton du Jura à l'ASPAN-SO.

Un séminaire en partenariat avec l'AJC sur la valorisation des centres-villes, des centres de communes en général et des espaces gare aura lieu le jeudi 24 novembre 2016 à Delémont dans le nouveau campus tertiaire StrateJ. Il s'adresse principalement aux représentants politiques des communes et aux professionnels de l'aménagement du territoire. L'ensemble des communes jurassiennes, membres de VLP – ASPAN, est invité à y participer. Les participants pourront bénéficier de conseils sur place, avec possibilité de réseautage avec des spécialistes.

Séance d'information dans le domaine des déchets

La Fondation Arc jurassien déchets, sur mandat des périmètres de gestion des déchets va organiser une séance d'information pour les élus communaux du canton du Jura et pour les personnes actives dans le domaine des déchets.

Sont concernés, les maires, les conseillers communaux et municipaux et le personnel communal dans le domaine des déchets.

Le contenu est le suivant :

- Rappel des principales bases légales fédérales et cantonales
- Plan sectoriel ou directeur cantonal de gestion des déchets
- Information sur l'organisation d'AJD (membres, rôles, etc.)
- Modèles de taxation des déchets

La séance aura lieu à la fin de l'été (août ou septembre) et se déroulera en début de soirée dès 19 h. 00 jusqu'aux environs de 21 h. 00 et clôturé par le verre de l'amitié où la discussion pourra se poursuivre.

Le coût sera financé par la Fondation Arc jurassien déchets et ses partenaires.

Bien évidemment, il est vivement recommandé d'y participer.

2. Procès-verbal du 2 mars 2016

Accepté avec remerciement à son auteure

3. Evaluation des fonctions du personnel des communes

- Adopter le répertoire de fonctions R. Fehlmann
- Valider le guide à l'usage des communes R. Fehlmann

Raphaël Fehlmann commente la présentation ci-jointe.

Ouverture de la discussion

Raphaël Schneider remercie les personnes ayant fonctionné dans le groupe de travail et tout particulièrement, M. Fehlmann.

Catherine Corbat, maire de Vendlincourt s'étonne de ne pas voir figurer certaines exigences dans les fonctions telles que la pratique d'une langue étrangère ou des connaissances informatiques, regrettant au passage qu'on n'ait pas pris en compte les remarques émises par les communes lors de la consultation.

M. Fehlmann assure qu'elles seront étudiées et cas échéant, pour certaines intégrées. Quand bien même Mme Catherine Corbat ne voit pas d'urgence à voter ce soir-même, Mme Corbat fait une proposition ferme, à savoir :

Reporter l'adoption du répertoire de fonctions et la validation du guide lors de la prochaine assemblée

Au vote, 20 pour la proposition, 11 contre et 12 abstentions

→ La proposition est acceptée et le point 3 reporté à la prochaine assemblée.

4. Soutien financier au Projet de la Patinoire de Porrentruy

- Présentation du projet Claude Hêche et Gérard Meyer

M. Joël Vallat, Président : Le 15 septembre 2011, l'assemblée AJC estimant que l'agrandissement de l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique était un projet d'importance cantonale, décidait d'allouer un montant de 200'000 francs à prélever sur le Fonds régional de l'AJC.

Depuis lors, des demandes ont été déposées mais le Comité AJC à chaque étude de requêtes, a appliqué une condition, à savoir :

Le projet doit être d'utilité publique avec un rayonnement à l'échelle cantonale pouvant être considéré comme projet cantonal.

Une autre règle également de mise, ne pas avantager ou prêter une région du canton à l'égard des autres. Un montant de 200'000.- est admis pour chaque district.

Partant de ces principes, le Comité soumet deux projets retenus à l'unanimité en gardant en réserve un projet lié à la région des Franches-Montagnes. En effet, l'avant-projet du réaménagement de l'étang de la Gruère a déjà été discuté.

MM. Claude Hêche et Gérard Meyer commentent la présentation ci-jointe.

- Décider d'allouer un crédit de Frs 200'000.-, à prélever sur le cpte du Fonds régional

M. le Président propose de passer à la présentation du point suivant, puis de voter les deux projets à la suite, l'ouverture de la discussion se faisant également après la 2^{ème} présentation.

→ Au vote, la décision est acceptée à l'unanimité avec applaudissements

5. Soutien financier au Projet Théâtre du Jura

- Présentation du projet

Jacques Gygax

M. Jacques Gygax présente le projet selon l'annexe ci-jointe.

- Décider d'allouer un crédit de Frs 200'000.-, à prélever sur le cpte du Fonds régional

Les deux présentations ont été effectuées à la suite pour permettre une discussion globale.

M. le Ministre Ch. Juillard insiste sur le partenariat public – privé. Les collectivités publiques ne peuvent pas mener à bout de tels projets sans partenaires, raison pour laquelle, il a été fait appel à des sponsors ; il remercie les 3 intervenants, MM. Hêche, Gygax et Meyer de porter ces deux dossiers.

Le message que l'on peut donner a toute son importance, raison pour laquelle le message que donnera l'AJC est un signal fort pour l'aboutissement des projets.

→ Au vote, la décision est acceptée à l'unanimité avec applaudissements.

6. Divers

M. Meyrat, maire de Rossemaison, a le plaisir d'annoncer que le drapeau de Moutier flotte et remercie l'AJC de son initiative.

La séance est levée à 20 h. 35

La secrétaire du jour : Sabine Lachat